



# Bureau du Directeur général des élections

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 1998

Canada

## **Présentation amélioré des rapports au Parlement**

### **Document pilote**

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/58-1998

ISBN 0-660-60724-7



## Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1A 0R5  
Téléphone : (613) 957-7042  
Télécopieur : (613) 957-7044

**Bureau du  
directeur général  
des élections**

**Rapport sur le rendement**

**Pour la période  
se terminant le  
31 mars 1998**

---

**L'honorable Don Boudria, C.P., député  
Ministre d'État et leader du gouvernement  
à la Chambre des communes**

## Table des matières

<b>Partie I : Message du directeur général des élections .....</b>	<b>1</b>
<b>Partie II : Aperçu de l'organisme .....</b>	<b>3</b>
<b>A. Mandat et mission .....</b>	<b>3</b>
<b>B. Objectifs stratégiques.....</b>	<b>3</b>
<b>C. Organisation .....</b>	<b>4</b>
Description du secteur d'activité .....	4
<b>Partie III : Rendement de l'organisme .....</b>	<b>6</b>
<b>A. Attentes en matière de rendement .....</b>	<b>6</b>
<b>B. Réalisations en matière de rendement .....</b>	<b>7</b>
Rendement de l'organisme.....	7
Autres réalisations .....	19
<b>Partie IV : Rendement financier .....</b>	<b>20</b>
<b>A. Aperçu du rendement financier .....</b>	<b>20</b>
<b>B. Tableaux financiers récapitulatifs.....</b>	<b>20</b>
<b>Partie V : Groupement des rapports .....</b>	<b>23</b>
<b>Partie VI : Renseignements supplémentaires .....</b>	<b>24</b>
<b>A. Statistiques électorales.....</b>	<b>24</b>
<b>B. Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés .....</b>	<b>25</b>
<b>C. Fiabilité du Registre national des électeurs .....</b>	<b>26</b>
<b>D. Législation appliquée par le Bureau du directeur général des élections .....</b>	<b>27</b>
<b>E. Principaux rapports exigés par la Loi et rapports de l'organisme publiés en 1997-1998 .....</b>	<b>27</b>
<b>F. Pour obtenir des renseignements supplémentaires .....</b>	<b>28</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux engagements en matière de résultats .....	6
Tableau 2 : Dépenses prévues et réelles par autorisation budgétaire .....	7
Tableau 3 : Coût réel de l'élection partielle de mars 1998 dans Port Moody–Coquitlam .....	12
Tableau 4 : Ententes conclues avec des fournisseurs de données .....	14
Tableau 5 : Ententes de partage de données conclues avec d'autres instances .....	14
Tableau 6 : Faits et chiffres – Élections générales de 1993 et de 1997 .....	24
Tableau 7 : Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés .....	25
Tableau 8 : Facteurs qui influent sur la fiabilité du Registre national des électeurs .....	26

## Liste des figures

Figure 1 : Organisation d'Élections Canada .....	5
Figure 2 : Coût du recensement et de l'élection générale de 1997 .....	10

## Liste des tableaux financiers

Tableau financier 1 : Besoins financiers par autorisation .....	20
Tableau financier 2 : Dépenses prévues et réelles par autorisation budgétaire .....	21
Tableau financier 3 : Dépenses antérieures et dépenses prévues et réelles pour 1997-1998 ...	21
Tableau financier 4 : Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure.....	22
Tableau financier 5 : Comparaison des dépenses prévues et des autorisations totales pour 1997-1998 avec les dépenses totales par organisation et par secteur d'activité .....	22
Tableau financier 6 : Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité.....	22
Tableau financier 7 : Recettes à valoir sur le Trésor par autorisation budgétaire .....	22
Tableau financier 8 : Paiements législatifs par autorisation budgétaire .....	22
Tableau financier 9 : Paiements de transferts par secteur d'activité .....	23
Tableau financier 10 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activité.....	23
Tableau financier 11 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité .....	23
Tableau financier 12 : État des grands projets de l'État .....	23
Tableau financier 13 : Prêts, investissements et avances par secteur d'activité.....	23
Tableau financier 14 : Nom du fonds renouvelable.....	23
Tableau financier 15 : Passif éventuel .....	23

## **Partie I : Message du directeur général des élections**

Les régimes démocratiques reposent sur la confiance, laquelle ne saurait exister sans un processus électoral équitable et impartial. Les Canadiens et les Canadiennes ont confié à Élections Canada le soin de gérer leur processus électoral, faisant de l'organisme le gardien de leur système démocratique.

Élections Canada est un organisme indépendant du Parlement qui se préserve de toute influence de la part des partis politiques. Il permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'exercer leur droit de vote, ce qui protège et renforce le processus démocratique. Élections Canada fournit ces services dans le cadre d'un programme destiné à en améliorer la qualité, la portée et l'efficacité.

Le mandat du directeur général des élections et le plan stratégique d'Élections Canada servent de cadre aux objectifs stratégiques que poursuit l'organisme, conformément aux exigences juridiques et constitutionnelles. Ces objectifs sont les suivants :

- conduire des élections et des référendums fédéraux qui respectent l'intégrité du processus électoral;
- parvenir à un état de préparation permettant à l'organisation de conduire des scrutins à tout moment;
- améliorer la prestation des services électoraux;
- fournir des conseils et du soutien en matière électorale aux membres du Cabinet, aux parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et à d'autres intervenants.

Ces objectifs présentent un formidable défi, mais Élections Canada a l'habitude de relever des défis dans un contexte de changement. Ces dernières années, le processus de réforme électorale s'est poursuivi sans relâche, l'organisme se voyant pressé de répondre aux attentes grandissantes du public. En effet, les Canadiens et les Canadiennes exigent de meilleurs services de la part des organismes publics et leur demandent d'être plus productifs. En réponse à ces attentes, Élections Canada apporte régulièrement des changements concrets à sa façon d'administrer les scrutins et de gérer ses propres activités.

En 1997-1998, ces pressions ont continué de façonner le programme d'Élections Canada, à la lumière de l'évolution dans les possibilités, les attentes et les besoins. Ainsi, Élections Canada a mis en œuvre les nouvelles dispositions législatives adoptées en décembre 1996. L'organisme a conduit le dernier recensement fédéral en avril 1997, puis la 36<sup>e</sup> élection générale, le 2 juin 1997, selon un calendrier ramené à 36 jours. Il a aussi créé le Registre national des électeurs.

L'une des priorités d'Élections Canada est d'aider la population canadienne à profiter au maximum des progrès déjà accomplis. À cet égard, l'organisme continue de partager ses connaissances, son savoir-faire et ses ressources avec ses homologues provinciaux en vue de favoriser la prestation, dans tout le pays, de services électoraux efficaces, économiques et bien adaptés. C'est dans cet esprit qu'Élections Canada a signé plusieurs nouvelles ententes de fournisseur de données avec des gouvernements provinciaux et municipaux pour appuyer la mise en œuvre du Registre national des électeurs.

L'organisme se soucie également de rendre service au reste du monde, alors que les démocraties naissantes souhaitent mettre à profit les connaissances et le savoir-faire qui expliquent la réussite du régime électoral canadien. Élections Canada continuera donc à collaborer avec d'autres organismes électoraux afin d'établir des programmes de promotion du développement professionnel et d'aider les démocraties en devenir à édifier et à renforcer leurs systèmes électoraux.

---

Jean-Pierre Kingsley  
Directeur général des élections du Canada



## Partie II : Aperçu de l'organisme

### A. Mandat et mission

Le Parlement a chargé le directeur général des élections, à titre de mandataire indépendant, d'être prêt en tout temps à conduire les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux, de mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation de l'électorat et de prêter son soutien aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

Élections Canada administre le système électoral fédéral en conformité avec les exigences juridiques et constitutionnelles fixées par la *Loi électorale du Canada*, la *Loi référendaire*, la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, la *Loi sur les élections fédérales contestées*, et la *Loi constitutionnelle*, y compris la *Charte canadienne des droits et libertés*.

#### **Mission d'Élections Canada**

***Élections Canada a pour mission de faire preuve d'excellence et de leadership en matière électorale. Grâce au précieux travail de ses employés et du personnel électoral, l'organisme répond aux besoins de l'électorat et du législateur de manière novatrice, rentable et professionnelle.***

### B. Objectifs stratégiques

Élections Canada poursuit quatre objectifs stratégiques conformément aux exigences juridiques et constitutionnelles :

1. conduire des élections et des référendums fédéraux qui respectent l'intégrité du processus électoral;
2. parvenir à un état de préparation permettant à l'organisation de conduire des scrutins à tout moment;
3. améliorer la prestation des services électoraux;
4. fournir des conseils et du soutien en matière électorale aux membres du Cabinet, aux parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et à d'autres intervenants.

Dans ce contexte, l'organisme :

- planifie, organise et administre les élections et les référendums fédéraux en formant, en dirigeant et en appuyant le personnel électoral;
- exploite et tient à jour le Registre national des électeurs;
- fournit des renseignements, de la documentation et des interprétations juridiques aux candidats, aux partis politiques, aux comités référendaires et aux autres responsables des campagnes en ce qui concerne les dispositions des lois pertinentes en matière de financement des campagnes;
- veille au respect et à l'application des lois;
- conçoit et met en œuvre des programmes de communication et d'éducation de l'électorat et améliore l'accessibilité du processus électoral;
- dans le cadre de chaque scrutin, publie différents rapports qui présentent notamment les résultats du vote, des données sur le financement des campagnes et de l'information sur l'application de la législation;
- met en œuvre les résultats des travaux des commissions de délimitation des circonscriptions électorales après chaque exercice de révision des limites;
- fournit des conseils et du soutien en matière électorale aux comités parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et aux autres intervenants.

## **C. Organisation**

### **Description du secteur d'activité**

L'organisme fonctionne actuellement selon deux autorisations budgétaires, soit les crédits annuels et l'autorisation législative, conformément à la *Loi électorale du Canada*, à la *Loi référendaire* et à la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

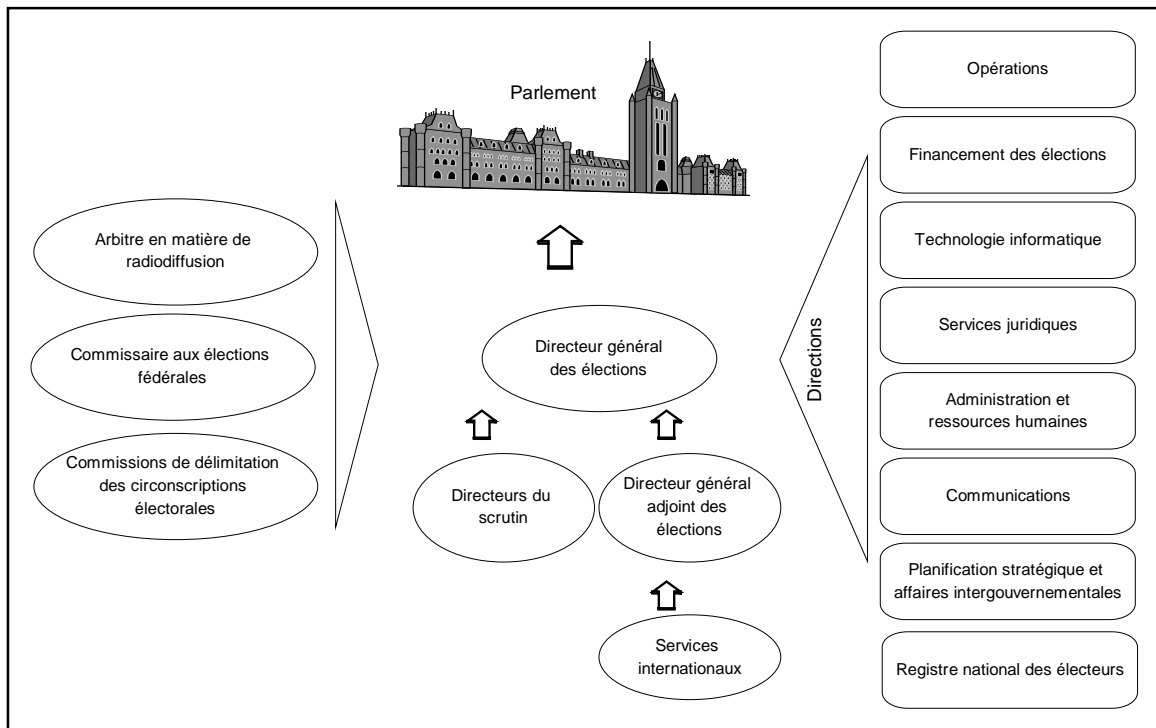
Le directeur général des élections (DGE), qui dirige l'organisme, est nommé par résolution de la Chambre des communes. Il relève directement du Parlement, conservant ainsi une indépendance totale vis-à-vis du gouvernement et des partis politiques. Le DGE est secondé dans son travail par le directeur général adjoint des élections (DGAE), nommé par le gouverneur en conseil. En plus d'assumer les responsabilités qui lui sont conférées par la loi, le DGAE dirige les services internationaux par lesquels le Canada remplit son engagement de soutenir, sur les plans professionnel et technique, l'épanouissement de la démocratie dans le monde.

Le DGE nomme un commissaire aux élections fédérales qui, sous la surveillance générale du DGE, veille au respect et à l'application des dispositions de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*. Le DGE nomme aussi un arbitre en matière de radiodiffusion, dont il surveille le travail, qui consiste à répartir le temps d'antenne gratuit et payant entre les partis politiques enregistrés pendant les élections générales et entre les comités référendaires dans le cas d'un référendum, selon une formule fixée dans la législation.

Élections Canada offre aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales un large éventail de compétences et de services techniques. Il fournit aussi aux comités parlementaires des services de consultation dans le cadre des examens législatifs de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Le DGE bénéficie du soutien de huit directions, qui exercent les fonctions administratives liées à la préparation et à l'administration des scrutins. La figure 1 montre la structure et les rapports hiérarchiques de l'organisme.

**Figure 1 : Organisation d'Élections Canada**



## Partie III : Rendement de l'organisme

Élections Canada fonctionne selon deux autorisations budgétaires : les crédits administratifs (qui servent essentiellement à payer les salaires d'un noyau d'employés embauchés pour une période indéterminée) et l'autorisation législative (qui couvre toutes les autres dépenses, y compris le coût des scrutins). Comme ces autorisations sont interdépendantes, l'organisme rend compte de son rendement de façon globale.

Élections Canada a entrepris de réviser son plan stratégique, et il poursuivra l'élaboration de mesures de rendement et d'outils de mesure connexes.

### A. Attentes en matière de rendement

Le tableau ci-dessous fait le lien entre les objectifs stratégiques d'Élections Canada et les résultats attendus.

**Tableau 1 : Principaux engagements en matière de résultats**

Pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisations signalées dans :
des élections et des référendums fédéraux qui respectent l'intégrité du processus électoral	<ul style="list-style-type: none"><li>des scrutins qui se déroulent dans la transparence et l'équité, dans le cadre des exigences constitutionnelles et juridiques et conformément à ces exigences</li><li>des scrutins qui éliminent les obstacles à la participation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partie III, B.1. du <i>Rapport sur le rendement</i></li><li>Partie III, B.1. du <i>Rapport sur le rendement</i></li></ul>
un état de préparation de l'organisme lui permettant de conduire des scrutins à tout moment	<ul style="list-style-type: none"><li>un personnel et des officiers d'élection bien formés, des mécanismes électoraux bien huilés et des systèmes et de l'équipement prêts à servir</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partie III, B.2. du <i>Rapport sur le rendement</i></li></ul>
des améliorations dans la prestation des services électoraux	<ul style="list-style-type: none"><li>l'élaboration de processus qui sont à la fois rentables et axés sur les besoins des intervenants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partie III, B.3. du <i>Rapport sur le rendement</i></li></ul>
la diffusion, dans les délais prescrits, de produits informatifs de haute qualité et de conseils d'un personnel chevronné aux membres du Cabinet, aux parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et aux autres intervenants, conformément aux accords établis	<ul style="list-style-type: none"><li>la satisfaction de tous les intervenants quant à la qualité des conseils et du soutien d'Élections Canada</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partie III, B.4. du <i>Rapport sur le rendement</i></li></ul>

Le tableau ci-après donne les éléments suivants pour chaque autorisation budgétaire :

- les dépenses qui étaient prévues au début de l'année (*Dépenses prévues*);
- les dépenses additionnelles qu'il a fallu engager compte tenu de l'évolution des priorités et des imprévus (*Autorisations totales*);
- les dépenses effectivement engagées (*Dépenses réelles*).

**Tableau 2 : Dépenses prévues et réelles par autorisation budgétaire (en milliers de dollars)**

<b>Autorisation budgétaire</b>	<b>Dépenses prévues 1997-1998</b>	<b>Autorisations totales 1997-1998</b>	<b>Dépenses réelles 1997-1998</b>
Administration	3 204	3 204	3 089
Élections et référendums	20 650	200 650	195 983
<b>Total</b>	<b>23 854</b>	<b>203 854</b>	<b>199 072</b>

## **B. Réalisations en matière de rendement**

### **Rendement de l'organisme**

Les paragraphes qui suivent font état du rendement et des résultats en fonction des objectifs stratégiques de l'organisme. On trouvera des détails supplémentaires sur les activités et les résultats d'Élections Canada à la partie VI.

#### **1. Conduire des élections et des référendums fédéraux qui respectent l'intégrité du processus électoral**

##### *Le dernier recensement fédéral et la 36<sup>e</sup> élection générale*

En avril 1997, Élections Canada a tenu un dernier recensement porte-à-porte en vue de produire la liste électorale préliminaire de l'élection générale et de recueillir les données requises à la création du nouveau Registre national des électeurs. Immédiatement après le recensement, l'organisme a conduit la 36<sup>e</sup> élection générale, qui a eu lieu le 2 juin 1997. Sauf indication contraire, les résultats présentés ci-après concernent le recensement et l'élection générale.

Pour assurer que les électeurs connaissaient leurs droits et le processus électoral et pour éliminer les obstacles à la participation, en particulier pour les personnes qui ont de la difficulté à exercer leur droit de vote, Élections Canada a mené les activités suivantes :

- De l'information et du matériel électoral ont été mis à la disposition des électeurs qui se trouvaient à l'étranger ou à l'extérieur de leur circonscription, des membres des Forces canadiennes, des personnes incarcérées et des patients séjournant dans des établissements de soins de courte durée, permettant à 138 618 électeurs de se prévaloir des Règles électorales spéciales pour voter.
- Élections Canada a mené diverses campagnes d'information publique, notamment à l'intention des électeurs autochtones, en vue d'informer le public de l'objectif et des modalités du dernier recensement et de l'élection. Des annonces ont été faites à la télévision, à la radio et dans les journaux, et près de 15 000 trousse d'information ont été distribuées à des particuliers et à des organismes. Les renseignements ont été produits en français et en anglais de même que dans 20 langues autochtones et 20 langues ancestrales.
- L'organisme a informé les Canadiens de leur droit de vote au moyen de communiqués, d'annonces dans les journaux, à la télévision et à la radio, de brochures, d'affiches, de vidéos, d'un site Internet ainsi que d'une trousse d'information et d'une affiche à l'intention des jeunes.
- Un centre de renseignements a été établi à Renseignements Canada pour appuyer celui d'Élections Canada. Les agents ont pu répondre à 438 284 appels placés par l'intermédiaire des lignes sans frais, notamment du service ATS/ATM à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes. Élections Canada a respecté les exigences en matière de niveau de service dans 97 % des cas, ce qui excède de beaucoup la norme généralement acceptée (85 %).
- L'organisme a assuré un accès de plain-pied à 99,7 % des 57 000 et quelques bureaux de vote des 301 circonscriptions et permis aux électeurs dont les bureaux n'offraient pas un accès de plain-pied de demander à leur directeur du scrutin un certificat de transfert les autorisant à voter dans un bureau de vote situé à proximité qui offrait un tel accès.
- Divers produits ont été mis à la disposition des électeurs ayant une déficience visuelle pour leur permettre d'exercer leur suffrage (trousse d'information en gros caractères, documents en braille, audiocassettes et disquettes).

Pour que le recensement de 1997 et la 36<sup>e</sup> élection générale soient administrés de façon équitable et transparente, Élections Canada a :

- fourni de la formation, des documents d'information, un service téléphonique sans frais et un réseau de soutien aux directeurs du scrutin et à leur personnel, aux candidats et à leurs agents officiels et vérificateurs ainsi qu'aux partis politiques, pour les aider à comprendre leurs responsabilités et à se conformer à la *Loi électorale du Canada*;
- publié le nombre d'électeurs figurant sur les listes préliminaires, les résultats officiels et les sommaires des dépenses d'élection des candidats, et le rapport législatif du directeur général des élections sur la 36<sup>e</sup> élection générale, tel qu'exigé par la Loi;
- rendu publics les plafonds de dépenses des partis politiques enregistrés et des candidats;
- réduit le délai de paiement, par rapport à l'élection générale de 1993, pour les quelque 250 000 travailleurs électoraux; amélioré le processus de traitement des comptes payables en introduisant les cartes d'achat à l'usage des directeurs du scrutin et des directeurs adjoints du scrutin;
- examiné les rapports financiers des 1 672 candidats et des dix partis politiques enregistrés afin de vérifier si les dispositions financières de la Loi avaient été respectées et de déterminer le montant des remboursements à verser aux 801 candidats et aux cinq partis enregistrés qui y avaient droit.

Environ 67 % des électeurs inscrits ont voté à l'élection générale de 1997, ce qui constitue le taux de participation le plus bas depuis l'élection générale de 1925. Des études récentes ont montré que les électeurs de nombreuses démocraties participent moins à la vie politique sous toutes ses formes en raison d'un changement dans leurs valeurs. Bien que la participation des électeurs ne compte pas parmi les activités principales d'Élections Canada, l'organisme doit tout de même veiller à ce que l'électorat connaisse le processus de vote et à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles administratifs à l'exercice du suffrage.

### *Plaintes*

Le commissaire aux élections fédérales a assuré l'examen de 318 plaintes; 274 ont été réglées sans qu'il y ait de poursuites et 44 sont en instance.

Le Commissariat aux langues officielles a reçu 52 plaintes formelles liées à la prestation de services en français et en anglais à l'occasion du recensement et de l'élection générale. Au moment d'aller sous presse, Élections Canada avait réglé 98,1 % de ces plaintes à la satisfaction du Commissariat. Élections Canada est satisfait de ce nombre relativement petit de plaintes puisque, lors du recensement et de l'élection, plus de 250 000 travailleurs électoraux ont été appelés à servir plus de 19 millions de Canadiens de partout au pays.

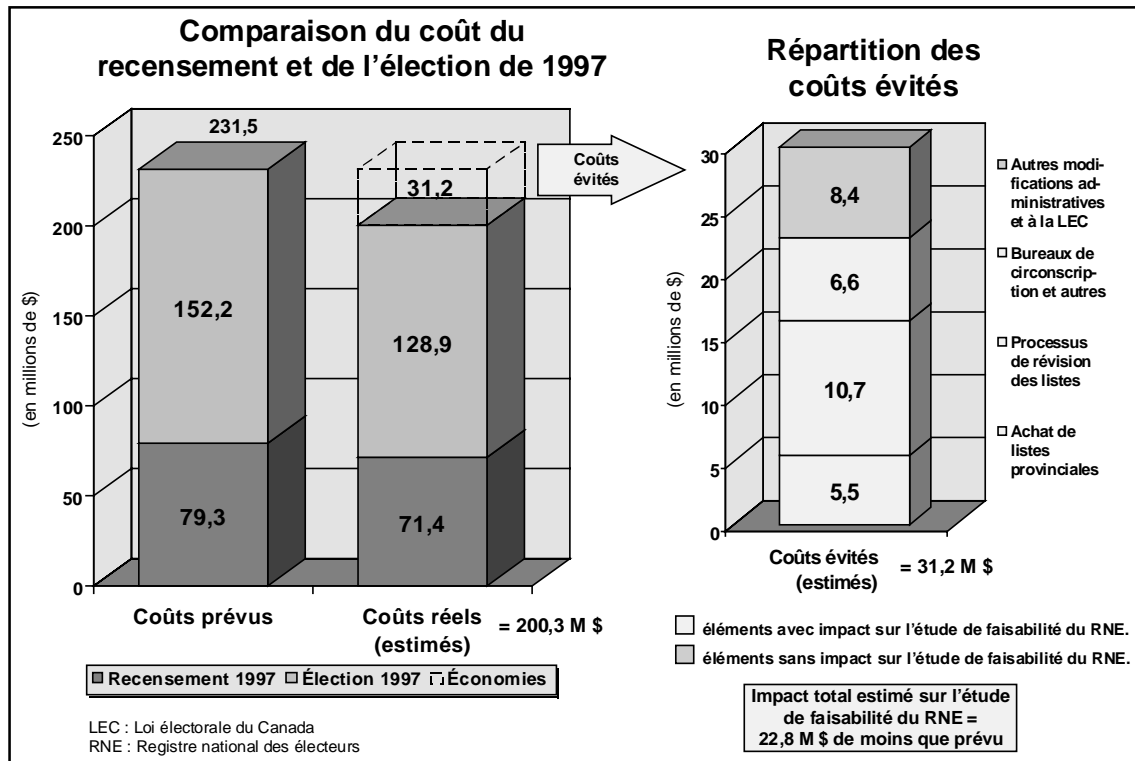
## Coûts du recensement et de la 36<sup>e</sup> élection générale

Le dernier recensement a coûté 71,4 millions de dollars, et le coût estimé de l'élection générale est de 128,9 millions. Le coût total estimé de ces deux activités est donc de 200,3 millions de dollars, ou 10,19 \$ par électeur, soit environ 31,2 millions de dollars de moins que prévu (voir la figure 2). Les réductions de coûts proviennent principalement des éléments suivants :

- l'achat et l'utilisation des listes électorales provinciales, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard (au lieu d'y mener un recensement fédéral porte-à-porte);
- le déclenchement de l'élection immédiatement après le recensement, ce qui, entre autres avantages, a permis aux directeurs du scrutin de prolonger les baux pour leurs bureaux (au lieu de devoir fermer leur bureau, puis ouvrir un nouveau plus tard);
- le faible nombre de révisions nécessaires à la liste électorale pendant la période électorale, comparativement à ce qui était prévu.

Ainsi, par rapport aux coûts prévus pour la mise en œuvre du Registre national des électeurs, Élections Canada estime avoir économisé 22,8 millions de dollars. Les coûts ont aussi été réduits dans certains autres domaines comme le vote en vertu des Règles électorales spéciales et les remboursements aux partis politiques enregistrés.

**Figure 2 : Coût du recensement et de l'élection générale de 1997 (en millions de dollars)**





### *L'élection partielle dans Port Moody–Coquitlam*

Durant l'exercice, Élections Canada a aussi conduit une élection partielle dans la circonscription de Port Moody–Coquitlam, en Colombie-Britannique, le 30 mars 1998.

Comme à tous les scrutins, l'organisme s'est attaché à renseigner le public de la circonscription ainsi que les partis politiques, les candidats et les médias au sujet de l'élection partielle et des dates clés du calendrier électoral.

C'était la première fois qu'on se servait des données du Registre national des électeurs pour produire la liste électorale préliminaire d'une élection partielle. Avant de générer la liste, on a révisé les données concernant la circonscription de Port Moody–Coquitlam afin de corriger les inscriptions en double, de supprimer les fichiers des personnes décédées, d'ajouter les nouveaux électeurs et d'actualiser les renseignements existants.

Élections Canada a également entrepris un exercice de révision ciblée en vue d'ajouter à la liste préliminaire les électeurs vivant dans de nouveaux quartiers et des établissements résidentiels. Des agents réviseurs se sont rendus dans six établissements, notamment des foyers, et 1 652 trousseaux ont été distribués dans les nouveaux quartiers.

Le taux de participation à une élection partielle est habituellement plus bas qu'à une élection générale. Ce fait s'est avéré de nouveau, et le taux de participation a été de 36 %, alors qu'il avait été de 67 % à l'élection générale de juin 1997.

Le coût de l'élection partielle est inférieur au coût moyen des élections partielles tenues depuis l'élection générale de 1993. En effet, pour ces dix élections partielles entre 1994 et 1997, le coût moyen ressort à 8,91 \$ par électeur tandis qu'il était de 6,71 \$ pour Port Moody–Coquitlam. Les économies découlent du fait que le Registre national des électeurs a remplacé le recensement comme source pour la liste électorale, que le calendrier électoral a été raccourci et que d'autres changements administratifs ont été mis en œuvre.

**Tableau 3 : Coût réel de l'élection partielle de mars 1998 dans Port Moody–Coquitlam (en dollars)**

	Coût réel 1997-1998	Coût réel 1998-1999 <sup>1</sup>	Coût réel total <sup>1</sup>	Coût par électeur
<b>Port Moody–Coquitlam (C.-B.)</b>	264 459	41 862	306 321	3,80
<b>Siège d'Ottawa</b>	202 149	32 438	234 587	2,91
<b>Coût total</b>	466 608	74 300	540 908	6,71

<sup>1</sup> Les dépenses de 42 500 \$ prévues pour 1998-1999 sont comprises.

De nombreux facteurs influent sur le coût des scrutins – qu'il s'agisse d'élections générales, d'élections partielles ou de référendums – et sur les coûts connexes pour chaque circonscription. Parmi ces facteurs, signalons le nombre de circonscriptions visées, les caractéristiques de chacune (emplacement géographique, densité de la population, taille, circonscription urbaine ou rurale, etc.), les différents mécanismes, systèmes et méthodes utilisés d'un scrutin à l'autre (par exemple recensement porte-à-porte ou révision ciblée), la durée du calendrier électoral, la rémunération et les allocations établies par le *Tarif des honoraires*, et le nombre de candidats et de partis politiques admissibles au remboursement de leurs dépenses électorales.

## **2. Parvenir à un état de préparation permettant à l'organisation de conduire des scrutins à tout moment**

### *Préparation à la tenue de scrutins*

Après l'élection générale de 1997, Élections Canada a réalisé près de 50 évaluations postélectorales auxquelles ont participé toutes les directions de l'organisme et au moins 80 membres du personnel électoral en région. Ces évaluations, qui ont porté sur l'ensemble des activités dans les circonscriptions et à l'administration centrale, ont permis de cerner les points à améliorer au niveau de la législation, des processus administratifs, des systèmes électoraux et des programmes d'information publique. Elles ont montré que la technologie informatique est le domaine qui présente le plus de défis pour l'organisme, qui devra se pencher sur cette question afin d'améliorer son degré de préparation. Élections Canada s'attache maintenant à prioriser les recommandations découlant de cet exercice.

### *Préparation des systèmes en vue de l'an 2000*

Élections Canada a évalué les répercussions de l'arrivée de l'an 2000 sur les technologies essentielles à l'exécution de sa mission. On a examiné chaque application afin de dégager des cas précis d'utilisation de la date, de déterminer son comportement avant et après le 31 décembre 1999 et d'estimer le travail à accomplir pour corriger tout code inadéquat.

L'organisme compte une centaine d'applications personnalisées, environ 124 logiciels commerciaux et plusieurs centaines de pièces d'équipement, par exemple des ordinateurs personnels et des serveurs. L'évaluation a montré que 62 % des applications, 25 % des logiciels commerciaux et 40 % des pièces d'équipement sont conformes à l'an 2000; des essais seront toutefois nécessaires pour le confirmer.

Le Conseil du Trésor du Canada a établi qu'aucune des applications d'Élections Canada ne joue un rôle essentiel à l'échelle du gouvernement. Les principaux sujets de préoccupation de l'organisme sont le système de gestion financière et le système de révision de la liste des électeurs en région, qui doivent être remplacés d'ici le 1<sup>er</sup> avril 1999 et le 15 novembre 1999 respectivement. Ces projets font l'objet de plans séparés, et ils progressent selon l'échéancier fixé.

L'organisme a dressé des plans en vue de régler les problèmes liés à l'équipement et aux applications non conformes. Ces plans font l'objet d'une surveillance constante et, au moment d'aller sous presse, les progrès correspondaient aux prévisions. Des plans de gestion des risques ont déjà été élaborés, et des plans de contingence seront établis d'ici juillet 1999.

### **3. Améliorer la prestation des services électoraux**

#### ***Registre national des électeurs***

Dans son *Rapport sur le rendement* de 1996-1997, Élections Canada signalait qu'une fois établi, le Registre national des électeurs permettrait d'économiser quelque 30 millions de dollars à chacune des élections générales et des référendums subséquents, et ce au seul niveau fédéral. Selon une révision de l'analyse coûts-avantages effectuée après le recensement et l'élection générale de 1997, l'investissement initial total, y compris le coût du dernier recensement, sera récupéré plus rapidement que prévu. En fait, l'investissement initial a été deux fois moindre que prévu – 18,6 millions de dollars au lieu de 41,3 millions –, produisant des économies nettes plus tôt que prévu.

En 1998, Élections Canada a remporté le prestigieux Prix de leadership pour l'innovation dans la prestation de services décerné par l'Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada (APEX). L'APEX a reconnu l'équipe du Registre national des électeurs « pour sa volonté de trouver des façons plus efficaces, rentables et pratiques de gérer le processus électoral, pour sa détermination à achever le projet malgré les nombreux obstacles qui ont jalonné sa route, et pour sa capacité de nouer des partenariats intergouvernementaux en vue d'accroître l'efficacité des diverses instances. »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Registre national des électeurs, Élections Canada a signé plusieurs ententes. Le tableau 4 montre les ententes conclues jusqu'à présent avec des fournisseurs de données.

**Tableau 4 : Ententes conclues avec des fournisseurs de données**

Sources de données	Fournisseurs de données
<b>Sources de données fédérales</b>	Revenu Canada Citoyenneté et Immigration Canada
<b>Registres des véhicules automobiles</b>	Huit provinces et deux territoires
<b>Registres de l'état civil</b>	Neuf provinces et deux territoires
<b>Organismes électoraux provinciaux</b>	Deux provinces

Afin de profiter des occasions d'éliminer des doublons et de réaliser des économies additionnelles pouvant résulter du partage des renseignements électoraux avec les gouvernements provinciaux et municipaux, Élections Canada a signé plusieurs ententes. Par exemple, la ville de Winnipeg a prévu économiser 600 000 \$ en utilisant le registre plutôt que de recourir au recensement pour l'élection municipale de l'automne 1998. Ainsi que le montre le tableau 5, des ententes de partage de données ont jusqu'à présent été conclues avec 49 instances.

**Tableau 5 : Ententes de partage de données conclues avec d'autres instances**

Province	Nombre d'instances	Nombre d'électeurs
Île-du-Prince-Édouard	1	2 944
Nouvelle-Écosse	23	182 423
Nouveau-Brunswick	1	546 398
Québec	6	92 452
Ontario	5	183 316
Manitoba	13	464 766
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>1 472 299</b>

### *Système d'information à référence spatiale*

Élections Canada produit des efforts constants pour accroître l'exactitude et la qualité de ses cartes et éviter la répétition des problèmes survenus à l'élection générale de 1997. C'est dans cet esprit que l'organisme et Statistique Canada ont conclu une nouvelle entente qui leur permet de réviser et de produire des cartes de façon plus efficace aux fins des élections et des recensements. L'initiative conjointe, appelée base de données géocartographiques nationale, est née du fait que les deux partenaires utilisent des données semblables du réseau de rues. Jusque dans les années 90, Élections Canada et Statistique Canada préparaient leurs cartes sur support papier. Le nouveau système informatisé contribuera à accroître l'efficacité de l'administration électorale. En effet, il est maintenant plus simple et plus rapide de produire des versions à jour de la liste électorale et toute une gamme de cartes et d'autres documents qui facilitent la planification et la conduite du vote. Le système étant fondé sur les adresses, on pourra également partager les cartes et les listes électorales avec d'autres instances, ce qui fera de la base de données une ressource précieuse pour tous les Canadiens.

### *Autres systèmes électoraux*

Comme en témoignent les projets du Registre national des électeurs et de la base de données géocartographiques nationale, la technologie informatique demeure au premier plan de la refonte des processus électoraux fédéraux. En 1997-1998, Élections Canada a perfectionné et développé des systèmes automatisés dans les domaines suivants en vue d'améliorer la conduite des scrutins. Ainsi, l'organisme a :

- accru l'efficacité des communications et des processus en établissant, entre les 301 bureaux des directeurs du scrutin et le siège d'Élections Canada, des liens informatiques permettant les échanges par courriel et la transmission directe des paiements, des résultats et des données de gestion électorale;
- rehaussé sa capacité de gérer le processus électoral en perfectionnant le Système de gestion des scrutins. Ce système procure de l'information pour le processus décisionnel de gestion en suivant l'avancement des indicateurs et des processus clés à l'occasion des scrutins et en en rendant compte;
- instauré le système des Rapports électroniques du candidat, qui permet aux candidats et leur agent officiel de présenter à Élections Canada leurs rapports financiers sous forme électronique. Les rapports électroniques sont plus efficaces et plus précis que les rapports sur papier tout en exigeant moins de temps à la saisie des données par Élections Canada : en moyenne 15 minutes par rapport, au lieu de trois heures. Le système a été bien accueilli, et l'organisme se penche sur des façons d'en accroître l'usage;

- adopté une nouvelle application informatique pour faciliter le traitement, l'examen et la publication des rapports financiers des candidats. Grâce au système, l'organisme peut déterminer rapidement et avec exactitude le montant des remboursements à verser aux candidats admissibles.

### *Mise à l'essai de nouveaux processus lors des élections partielles*

Élections Canada profite des élections partielles pour mettre à l'essai de nouveaux processus et de nouvelles pratiques. Ainsi, en prévision de l'élection partielle de mars 1998 dans Port Moody–Coquitlam, l'organisme a préparé, mis en œuvre et testé une nouvelle base de données sur les bureaux de vote qui est mise à jour par le directeur du scrutin (DS) à mesure que l'emplacement de ces bureaux est confirmé. La même information a servi pour produire les avis de confirmation d'inscription. Une nouvelle application, le Logiciel de recherche des électeurs, a permis au DS et à son personnel de faire des recherches dans le Registre national des électeurs afin de confirmer l'inscription des électeurs. Ces innovations ont réduit le temps requis pour exécuter certaines tâches, amélioré les services aux électeurs et rendu les tâches plus économiques et plus efficaces.

### *Nouveautés en matière d'éducation et d'information de l'électorat*

Élections Canada s'efforce d'aider les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre le processus électoral et leur patrimoine démocratique non seulement à l'occasion des scrutins, mais aussi à d'autres moments. Dans le cadre de ses efforts continus pour bien préparer les électeurs aux élections et aux référendums, l'organisme a publié des produits nouveaux et révisés, amélioré son site Web et poursuivi ses campagnes à l'intention des jeunes.

En décembre 1997, le très honorable Roméo LeBlanc, Gouverneur général du Canada, a procédé au lancement d'un nouvel ouvrage d'importance intitulé *L'histoire du vote au Canada*. Ce livre relate l'évolution de la démocratie pendant les 240 dernières années de l'histoire canadienne.

Récemment, Élections Canada a aussi publié *Le système électoral du Canada*, qui résume les éléments du processus électoral.

#### **Principales publications**

*L'histoire du vote au Canada*  
*Le système électoral du Canada*  
*À la découverte du système électoral canadien*  
*Aux urnes, Canada!*  
*Choisissons notre mascotte*  
*Je peux voter!*  
*Le prêt-à-voter*

Le CD-ROM *À la découverte du système électoral canadien* propose quant à lui un survol du système électoral et un jeu qui permet aux participants d'évaluer leurs connaissances.

L'organisme offre au public quatre trousse d'élection simulée : *Aux urnes, Canada!*, destiné aux étudiants de la cinquième année, jusqu'au niveau secondaire; *Choisissons notre mascotte*, une trousse pour les élèves de la maternelle à la quatrième année développée en partenariat avec les Territoires du Nord-Ouest; *Je peux voter!*, une trousse qui s'adresse aux personnes qui ont de la difficulté à lire en français ou en anglais; et *Le prêt-à-voter*, élaboré à la demande d'associations étudiantes de niveau postsecondaire pour les aider à administrer leurs élections.

Élections Canada a participé encore cette année au *Salon Pepsi Jeunesse* de Montréal et au Forum pour jeunes Canadiens tenu à Ottawa. L'organisme a aussi ajouté deux autres événements jeunesse à son programme : le *Salon des ami(e)s*, où il a proposé un programme d'élection simulée pour les enfants de 5 à 11 ans; et la Célébration régionale du patrimoine de Kingston de la Fondation CRB, où il a offert une simulation d'élection historique et des démonstrations de son CD-ROM après avoir procédé au lancement officiel.

La populaire exposition itinérante *Au service de la démocratie/Les coulisses des élections* a été révisée afin de refléter la législation en place et a entrepris une nouvelle tournée.

Élections Canada a consacré beaucoup d'énergie au développement et à la révision de son site Web. Entre autres nouveautés, les résultats seront désormais affichés sur le site dès la clôture du vote le jour de l'élection et mis à jour à mesure que les bulletins seront comptés. À l'élection générale de 1997, le site a accueilli environ 64 000 visites et Élections Canada a répondu à 1 300 questions sur Internet.

#### **4. Fournir des conseils et du soutien en matière électorale aux membres du Cabinet, aux parlementaires, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales et à d'autres intervenants**

##### ***Réforme de la législation***

Le 20 novembre 1997, le directeur général des élections (DGE) s'est présenté devant le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre afin de discuter de son rapport sur la 36<sup>e</sup> élection générale. Par la suite, le Comité a entrepris de réviser la *Loi électorale du Canada* et le système électoral canadien à la lumière des recommandations formulées par la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis et par le Comité spécial sur la réforme électorale ainsi que celles contenues dans les rapports législatifs du DGE sur la 35<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> élections générales. Le 18 juin 1998, le Comité permanent a proposé des modifications qui portaient principalement sur le financement des élections. Les parlementaires et les partis politiques enregistrés ont alors été invités à présenter des mémoires, et le Comité a tenu des réunions avec les députés et des représentants des partis politiques. Élections Canada a participé activement à cet examen en secondant le Comité dans son travail et en lui fournissant de l'expertise technique. L'organisme continuera d'appuyer le Comité tout au long de ce projet de modernisation de la législation.

##### ***Missions internationales***

Élections Canada continuera de fournir une aide technique et professionnelle par l'entremise de divers programmes multilatéraux qui aident les démocraties nouvelles à acquérir la capacité institutionnelle de tenir des scrutins démocratiques. L'organisme tiendra aussi des séances d'information pour des délégations étrangères en visite au Canada afin que leurs membres soient mieux renseignés sur le système électoral canadien. En répondant à des demandes du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international, et avec leur soutien financier, Élections Canada met son savoir-faire au service des démocraties nouvelles. Ainsi, en 1997-1998 :

- une équipe de Canadiens et d'autres conseillers internationaux ont participé à la planification et à la conduite des élections municipales en Bosnie en septembre 1997;
- un partenariat permanent a été établi avec la Commission électorale centrale de la Fédération de Russie pour renforcer les compétences techniques et de gestion requises pour la conduite de scrutins;
- Élections Canada a poursuivi les travaux liés à l'entente bilatérale de coopération technique conclue pour cinq ans avec l'Instituto Federal Electoral du Mexique, qui est entrée en vigueur en juin 1996;



- deux experts canadiens des questions électorales se sont rendu en Gambie pour préparer et offrir un atelier de formation à la Commission électorale indépendante de ce pays;
- Élections Canada a accueilli dans ses bureaux d'Ottawa 13 délégations provenant de 12 pays afin de leur présenter le système électoral du Canada.

## **Autres réalisations**

### *Vérifications et évaluations*

En 1997-1998, dans le cadre de son plan quinquennal de vérification interne, Élections Canada a entamé deux projets de vérification et d'évaluation. Le premier, une vérification de la fonction approvisionnement, vise à déterminer si le cadre de gestion répond aux besoins de l'organisme et à évaluer l'efficacité et l'efficience des systèmes, des processus et des contrôles d'approvisionnement.

Le deuxième projet, un examen des opérations aux bureaux des directeurs du scrutin, a pour but d'évaluer les principaux risques associés aux opérations et au contrôle et à déterminer les problèmes majeurs de conformité.

Au moment d'aller sous presse, Élections Canada terminait la préparation de la phase d'évaluation détaillée de ces deux projets. Les rapports définitifs seront publiés en 1998-1999, et les résultats seront présentés dans le *Rapport sur le rendement* de cet exercice.

## Partie IV : Rendement financier

### A. Aperçu du rendement financier

Comme on l'a indiqué précédemment, l'organisme fonctionne selon les crédits administratifs annuels, qui servent essentiellement à payer les salaires d'un noyau d'employés embauchés pour une période indéterminée, et l'autorisation législative, qui couvre toutes les autres dépenses, y compris le coût des scrutins.

Les fonds requis pour conduire les scrutins font l'objet d'un exercice budgétaire distinct et ne sont pas compris dans le budget annuel d'Élections Canada puisque l'organisme ne sait pas d'avance quand le prochain scrutin fédéral sera déclenché. En 1997-1998, l'organisme a demandé des sommes additionnelles de 180 millions de dollars par l'intermédiaire d'un budget supplémentaire des dépenses en vue de réaliser le dernier recensement et la 36<sup>e</sup> élection générale et d'établir le Registre national des électeurs. L'élection partielle dans Port Moody–Coquitlam a quant à elle été financée à même les fonds dont disposait déjà l'organisme.

Les tableaux ci-après illustrent la façon dont Élections Canada utilise ses autorisations budgétaires.

### B. Tableaux financiers récapitulatifs

Les renseignements financiers récapitulatifs présentés pour chaque autorisation budgétaire comprennent les éléments suivants :

- les dépenses qui étaient prévues au début de l'année (*Dépenses prévues*);
- les dépenses additionnelles qu'il a fallu engager compte tenu de l'évolution des priorités et des imprévus (*Autorisations totales*);
- les dépenses effectivement engagées (*Dépenses réelles*).

**Tableau financier 1 : Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)**

Crédit	Autorisation	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998 <sup>1</sup>	Dépenses réelles 1997-1998
20	Dépenses de programmes	2 608	2 608	<b>2 489</b>
(L)	Traitement du directeur général des élections	155	155	<b>159</b>
(L)	Dépenses d'élection	20 650	200 650	<b>195 983</b>
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	441	441	<b>441</b>
	<b>Total</b>	<b>23 854</b>	<b>203 854</b>	<b>199 072</b>

<sup>1</sup> Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

**Tableau financier 2 : Dépenses prévues et réelles par autorisation budgétaire en 1997-1998  
(en milliers de dollars)**

Autorisation budgétaire	Équivalents temps plein <sup>1</sup>	Fonctionnement <sup>2</sup>	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire : dépenses brutes votées	Paiements législatifs	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
Administration (Autorisations tot.)	54	3 204	-	-	3 204	-	3 204	-	3 204
(Réelles)	<b>54</b>	<b>3 204</b>	-	-	<b>3 204</b>	-	<b>3 204</b>	-	<b>3 204</b>
Élections et référendums (Autorisations tot.)	127	-	-	-	-	20 650	20 650	-	20 650
(Réelles)	<b>246</b>	-	-	-	-	<b>200 650</b>	<b>200 650</b>	-	<b>200 650</b>
<b>Total</b> (Autorisation tot.)	181	3 204	-	-	3 204	20 650	23 854	-	23 854
(Réelles)	<b>279</b>	<b>3 204</b>	-	-	<b>3 204</b>	<b>200 650</b>	<b>203 854</b>	-	<b>203 854</b>
Autres recettes et dépenses									-
Recettes à valoir sur le Trésor (Autorisations totales)									-
(Réelles)									<b>69</b>
Coût des services offerts par d'autres ministères (Autorisations totales)									3 087
(Réelles)									<b>3 087</b>
<b>Coût net du programme</b> (Autorisations totales)									26 941
(Réelles)									<b>201 361</b>

Note : Les chiffres *en italiques* correspondent aux autorisations totales pour 1997-1998 (budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations), et ceux **en gras** correspondent aux dépenses et aux recettes réelles en 1997-1998.

<sup>1</sup> Les besoins en personnel sont mesurés en termes d'équivalents temps plein (ETP). L'ETP prend en compte le temps pendant lequel un employé travaille chaque semaine en calculant le ratio des heures de travail assignées et des heures de travail prévues.

<sup>2</sup> Les dépenses de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le traitement du directeur général des élections.

**Tableau financier 3 : Dépenses antérieures et dépenses prévues et réelles pour 1997-1998  
(en milliers de dollars)**

Autorisation budgétaire	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses réelles 1996-1997	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998 <sup>1</sup>	Dépenses réelles 1997-1998
Administration	3 129	3 150	3 204	3 204	<b>3 089</b>
Élections et référendums	22 732	40 245	20 650	200 650	<b>195 983</b>
<b>Total</b>	<b>25 861</b>	<b>43 395</b>	<b>23 854</b>	<b>203 854</b>	<b>199 072</b>

<sup>1</sup> Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

Les tableaux financiers suivants ne s'appliquent pas au Bureau du directeur général des élections.

<b>Tableau financier 4</b>	<b>Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure</b>
<b>Tableau financier 5</b>	<b>Comparaison des dépenses prévues et des autorisations totales pour 1997-1998 avec les dépenses totales par organisation et par secteur d'activité</b>
<b>Tableau financier 6</b>	<b>Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité</b>

**Tableau financier 7 : Recettes à valoir sur le Trésor par autorisation budgétaire (en milliers de dollars)**

<b>Autorisation budgétaire</b>	<b>Réelles 1995-1996</b>	<b>Réelles 1996-1997</b>	<b>Prévues 1997-1998</b>	<b>Autorisations totales 1997-1998<sup>1</sup></b>	<b>Réelles 1997-1998</b>
Administration	-	-	-	-	-
Élections et référendums	-	-	-	-	-
Imprévus	18	45	-	-	69
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>69</b>

<sup>1</sup> Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

<sup>2</sup> Produits de la disposition de biens de l'État et de la vente de produits ou services.

**Tableau financier 8 : Paiements législatifs par autorisation budgétaire (en milliers de dollars)**

<b>Autorisation budgétaire</b>	<b>Dépenses réelles 1995-1996</b>	<b>Dépenses réelles 1996-1997</b>	<b>Dépenses prévues 1997-1998</b>	<b>Autorisations totales 1997-1998<sup>1</sup></b>	<b>Dépenses réelles 1997-1998</b>
Administration	482	535	596	596	<b>600</b>
Élections et référendums	22 732	40 245	20 650	200 650	<b>195 983</b>
<b>Total des paiements législatifs</b>	<b>23 214</b>	<b>40 780</b>	<b>21 246</b>	<b>201 246</b>	<b>196 583</b>

<sup>1</sup> Les autorisations totales sont la somme des montants prévus aux budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres autorisations.

Les tableaux financiers suivants ne s'appliquent pas au Bureau du directeur général des élections.

<b>Tableau financier 9</b>	<b>Paiements de transferts par secteur d'activité</b>
<b>Tableau financier 10</b>	<b>Dépenses en immobilisations par secteur d'activité</b>
<b>Tableau financier 11</b>	<b>Projets d'immobilisations par secteur d'activité</b>
<b>Tableau financier 12</b>	<b>État des grands projets de l'État</b>
<b>Tableau financier 13</b>	<b>Prêts, investissements et avances par secteur d'activité</b>
<b>Tableau financier 14</b>	<b>Nom du fonds renouvelable</b>

**Tableau financier 15 : Passif éventuel (en milliers de dollars)**

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel		
	le 31 mars 1996	le 31 mars 1997	Courant au 31 mars 1998
Litige en instance	-	-	25

## **Partie V : Groupement des rapports**

Le Bureau du directeur général des élections n'est pas tenu de présenter d'autres rapports pour l'instant.

## Partie VI : Renseignements supplémentaires

### A. Statistiques électorales

**Tableau 6 : Faits et chiffres – Élections générales de 1993 et de 1997**

Indicateurs clés	35 <sup>e</sup> élection générale 1993	36 <sup>e</sup> élection générale 1997 <sup>1</sup>
<b>Géographie et électeurs</b>		
Nombre de circonscriptions électorales	295	301
Nombre d'électeurs sur la liste préliminaire	18 415 319	18 753 094 <sup>2</sup>
Nombre d'électeurs s'étant inscrits le jour de l'élection	335 762	415 319
Nombre d'électeurs sur la liste définitive	19 906 796 <sup>3</sup>	19 663 478 <sup>2</sup>
Nombre de sections de vote	51 770	54 467
Nombre de bureaux de scrutin	57 725	59 349
Nombre moyen d'électeurs par bureau de scrutin	345	331
Nombre de révisions à la liste électorale	2 801 840	1 325 540
<b>Résultats du vote</b>		
Nombre d'heures de vote le jour de l'élection	11	12
Nombre de votes valides	13 667 671	12 985 964
Nombre de recomptages judiciaires demandés	9	3
Pourcentage de bulletins rejetés	1,4 %	1,4 %
Taux de participation	69,6 %	67,0 %
Taux de participation – province ayant le plus élevé	Québec (77,1 %)	Québec (73,3 %)
Taux de participation – province ayant le plus bas	Terre-Neuve (55,1 %)	Terre-Neuve (55,2 %)
<b>Partis politiques et candidats</b>		
Nombre de partis politiques enregistrés	14	10
Nombre de candidats	2 155	1 672
Nombre de sièges remportés par des femmes/hommes	53/242	62/239
<b>Soutien électoral</b>		
Nombre d'appels offerts	525 000	558 000
Pourcentage d'appels auxquels on a répondu	75 %	79 %
Nombre de travailleurs électoraux dans les circonscriptions	185 000 <sup>4</sup>	250 000
Poids du matériel expédié dans les circonscriptions	763 tonnes	845 tonnes

<sup>1</sup> Comprend les statistiques du dernier recensement, le cas échéant.

<sup>2</sup> Comprend les électeurs figurant sur les listes électorales provinciales de l'Alberta et de l'île-du-Prince-Édouard, où Élections Canada n'a pas effectué de recensement en avril 1997.

<sup>3</sup> Dans toutes les provinces sauf le Québec (voir la note 4), il se peut que les listes électorales comprennent le nom des électeurs qui ont déménagé depuis octobre 1992, mais qui n'ont pas demandé d'être rayés de leur ancien lieu de résidence, ainsi que le nom des électeurs décédés entre octobre 1992 et octobre 1993.

<sup>4</sup> Seul le Québec a nécessité un recensement. Dans les autres provinces, l'exercice de révision s'est fondé sur les listes électorales du référendum d'octobre 1992, ce qui fait qu'il a fallu moins de travailleurs électoraux que d'habitude (jusqu'à 250 000 sont généralement requis).

## B. Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés

Le tableau 7 montre le nombre de contributions reçues par les candidats et les partis politiques enregistrés, la valeur totale des contributions et une estimation des crédits d'impôt versés aux particuliers et aux sociétés d'après les reçus d'impôt officiels des années correspondantes. Les montants des crédits d'impôt fluctuent entre les scrutins, bien qu'ils tendent à augmenter à l'approche d'une élection (voir 1993 et 1997). Les contributions politiques fédérales versées par des sociétés semblent suivre les mêmes tendances que celles versées par des particuliers. Les données concernant les contributions d'avant 1995 sont tirées de la publication *Contributions et dépenses des partis politiques enregistrés et des candidats* pour l'élection générale de 1993, alors que l'information pour 1995, 1996 et 1997 provient des dossiers d'Élections Canada. Les données sur les contributions faites aux candidats ne sont fournies que pour les élections générales de 1993 et de 1997.

**Tableau 7 : Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés**

	Nombre de contributions								
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Partis politiques enregistrés	181 712	281 433	210 347	206 665	222 376	176 823	184 369	202 956	217 864
Candidats	-	-	-	-	160 944	-	-	-	168 906
<b>Total</b>	<b>181 712</b>	<b>281 433</b>	<b>210 347</b>	<b>206 665</b>	<b>383 320</b>	<b>176 823</b>	<b>184 369</b>	<b>202 956</b>	<b>386 770</b>
	Valeur des contributions (en milliers de dollars)								
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Partis politiques enregistrés	30 186	34 306	33 445	33 125	53 793	28 422	31 930	35 319	49 402
Candidats	-	-	-	-	42 210	-	-	-	39 104
<b>Total</b>	<b>30 186</b>	<b>34 306</b>	<b>33 445</b>	<b>33 125</b>	<b>96 003</b>	<b>28 422</b>	<b>31 930</b>	<b>35 319</b>	<b>88 506</b>
	Estimation des crédits d'impôt réclamés (en milliers de dollars)								
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Sociétés	1 266	649	576	597	1 044	947	591	528	680
Particuliers	9 096	10 565	10 920	10 241	19 590	9 192	9 945	s.o.	s.o.
<b>Total</b>	<b>10 362</b>	<b>11 214</b>	<b>11 496</b>	<b>10 838</b>	<b>20 634</b>	<b>10 139</b>	<b>10 536</b>	<b>528</b>	<b>680</b>

Sources : *Particuliers* – édition 1997 de *Statistiques sur l'impôt des particuliers*, publié par Revenu Canada Impôt.  
*Sociétés* – Section des statistiques sur les entreprises, Revenu Canada, au 8 septembre 1998.

s.o. : Au moment d'aller sous presse, les montants estimés n'étaient pas disponibles.

## C. Fiabilité du Registre national des électeurs

Afin de maintenir la qualité des données contenues dans le registre, il faut notamment assurer que les électeurs puissent être aisément identifiés. Pour ce faire, Élections Canada a apparié les données de l'élection de juin 1997 avec celles que lui ont fournies les principales sources administratives, en utilisant les nom, adresse et date de naissance pour établir des liens de référence entre les renseignements sur les électeurs et les données transmises par les fournisseurs. Comme le montre le tableau 8, le taux d'appariement obtenu à partir des sources de données fédérales et provinciales s'est avéré plus élevé qu'il avait été prévu lors de l'étude de faisabilité. Ces facteurs de fiabilité favorables indiquent que les listes électorales seront plus complètes et exactes lors des élections et des référendums à venir, ce qui devrait réduire le coût de révision des listes au prochain scrutin par rapport aux prévisions initiales.

**Tableau 8 : Facteurs qui influent sur la fiabilité du Registre national des électeurs**

<b>Facteur</b>	<b>Valeur lors de l'étude de faisabilité</b>	<b>Valeur actuelle</b>
<b>Pourcentage de l'électorat identifié dans les sources de données</b>	85-90 %	95 %
<b>Taux de mobilité sur cinq ans</b>	45 %	41 %
<b>Taux de consentement actif de Revenu Canada<sup>1</sup></b>	70 %	79 %

<sup>1</sup> Il s'agit du pourcentage de déclarants qui autorisent Revenu Canada à transmettre leurs nom, adresse et date de naissance à Élections Canada. Le taux de consentement pour l'année 1997 a excédé le taux prévu lors de l'étude de faisabilité.



## D. Législation appliquée par le Bureau du directeur général des élections

<i>Loi électorale du Canada</i>	L.R. (1985), ch. E-2 tel que modifié
<i>Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum</i>	DORS/92-430 tel que modifié
<i>Loi relative aux enquêtes sur les manœuvres frauduleuses</i>	L.R. (1985), ch. C-45 tel que modifié
<i>Loi sur la privation du droit de vote</i>	L.R. (1985), ch. D-3 tel que modifié
<i>Loi sur les élections fédérales contestées</i>	L.R. (1985), ch. C-39 tel que modifié
<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	L.R. (1985), ch. E-3 tel que modifié
<i>Loi référendaire</i>	L.R. (1985), ch. R-4.7 tel que modifié

## E. Principaux rapports exigés par la Loi et rapports de l'organisme publiés en 1997-1998

*Le système électoral du Canada.* Juillet 1998.

*Rapports des partis politiques enregistrés pour l'exercice financier 1997.* Juillet 1998.

*À la découverte du système électoral canadien.* CD-ROM. Mai 1998.

*Bureau du directeur général des élections. Budget des dépenses 1998-1999, Partie III – Rapport sur les plans et les priorités.* Février 1998.

*Trente-sixième élection générale 1997 – Résultats officiels du scrutin.* Décembre 1997.

*L'histoire du vote au Canada.* Juillet 1997.

*Bureau du directeur général des élections : Rapport sur le rendement 1996-1997.* Octobre 1997

*Rapport du directeur général des élections du Canada sur la 36<sup>e</sup> élection générale.* Août 1997.

La plupart de ces publications peuvent être consultées sur le site Web d'Élections Canada à l'adresse <http://www.elections.ca>

## F. Pour obtenir des renseignements supplémentaires

---

**Pour plus de renseignements :** Élections Canada  
257, rue Slater  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0M6

**Téléphone :** 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868)  
sans frais au Canada et aux États-Unis  
  
001 800 514-6868  
sans frais au Mexique  
  
(613) 993-2975  
de partout au monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :  
ATS/ATM 1 800 361-8935  
sans frais au Canada et aux États-Unis

**Télécopieur :** (613) 954-8584

**Site Web :** <http://www.elections.ca>

### **Information aux médias**

**Téléphone :** 1 800 267-7360  
(613) 993-2224  
ATS/ATM 1 800 361-8935

**Télécopieur :** (613) 954-8584

---